

GAZIFÈRE INC.

FERMETURE DES LIVRES 2012

Rapport annuel

PLAN GLOBAL EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 2012

TABLE DES MATIÈRES

1.0 MARCHÉ RÉSIDENTIEL	3
1.1 Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (pompe de douche, brise-jet et isolant)	3
1.2 Récupérateur de chaleur des eaux de douche.....	4
1.3 Fenêtres Energy Star	5
2.0 MARCHÉ SOCIOCOMMUNAUTAIRE	5
2.1 Récupérateur de chaleur des eaux de douche et Aide financière à la rénovation — Coopératives d'habitations et organismes à vocation sociocommunautaire et Thermostats programmables (volet communautaire) ..	5
3.0 MARCHÉ AFFAIRES	6
3.1 Chauffe-eau commercial (petit réservoir)	6
3.2 Appui aux initiatives-Optimisation énergétique des bâtiments et Étude de faisabilité	6
3.3 Chauffe-eau à efficacité intermédiaire et Chauffe-eau à condensation	7
3.4 Chaudière à efficacité intermédiaire et Chaudière à condensation	7
3.5 Unité de chauffage infrarouge	8
3.6 Hotte à débit variable.....	9

INTRODUCTION

Le présent document présente la justification des écarts importants entre les prévisions et les résultats obtenus dans les programmes du Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ) 2012 de Gazifère. La pièce GI-18, document 1.1, présente les résultats obtenus en termes de participation, d'économies d'énergie et de budget.

Pour l'ensemble des programmes du PGEÉ 2012, Gazifère a atteint dans une proportion de 37 % l'objectif d'économies d'énergie. Dans son ensemble, le taux de participation a été réalisé à 89 % et le budget autorisé par la Régie de l'énergie (Régie) a été respecté à 76 %.

Au 31 décembre 2012, le marché résidentiel affiche des résultats satisfaisants dans leur ensemble. La sous-performance du PGEÉ s'explique donc principalement par l'absence de résultat concluant dans les programmes *Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments* et *Étude de faisabilité*. Pour ces deux seuls programmes, Gazifère prévoyait un apport de 228,216 m³, soit plus de 56 % de la totalité des économies d'énergie anticipées. À la page 6 du présent rapport, Gazifère explique les raisons, qui selon elle, motivent la décroissance des économies engendrées par ces deux programmes. Gazifère présente également, à la pièce GI-18, document 1.2, un tableau qui exclut ces deux programmes. Ce tableau permet de dresser un portrait différent de la performance du PGEÉ 2012 en démontrant un bilan somme toute positif.

1.0 MARCHÉ RÉSIDENTIEL

1.1 Trousse de produits économiseurs d'eau chaude (pompe de douche, brise-jet et isolant)

Pour ces trois volets de programme, le taux de participation, les économies d'énergie et le budget ont été atteints dans une proportion de 65 % des objectifs initiaux. Le programme aura donc permis à 224 clients d'obtenir des produits leur permettant de réduire leur consommation d'eau chaude.

Bien qu'acceptable, ce taux de participation est moindre qu'anticipé particulièrement si l'on compare la performance du programme à celle obtenue en 2011.

De l'avis de Gazifère, deux raisons motivent le ralentissement du programme :

- **La distribution par la Ville de Gatineau d'une trousse d'économie d'énergie et de consommation d'eau.** La Ville de Gatineau distribue aux citoyens une trousse comprenant plusieurs produits dont une pomme de douche écoénergétique et un sac débitmètre qui permettra de comparer la consommation de leur pomme de douche actuelle et celle de la pomme de douche écoénergétique.
- **La distribution tardive de l'Info gaz édition spéciale efficacité énergétique.** Pour des fins promotionnelles Gazifère a revu en 2012 le format de l'Info-gaz. Pour des raisons de conception, d'impression et de distribution, l'Info-gaz n'a pas été distribué comme prévu au courant d'une saison de chauffe (moment où les clients sont plus enclins aux programmes offerts pour économiser l'énergie).

Dans le cadre de sa décision D-2012-163, page 5, la Régie exprime des réserves à l'égard de ce programme en affirmant être « ... *d'avis que ces programmes ont déjà atteint leur objectif et que le potentiel de transformation de marché est épuisé, pour l'instant à tout le moins.* » Considérant la position de la Régie à l'égard du programme et l'offre de la municipalité, dans le cadre du PGEÉ 2014, Gazifère proposera l'abandon des volets pomme de douche, brise-jet et isolant de ce programme.

1.2 Récupérateur de chaleur des eaux de douche

Dans le cadre de ce programme, un seul participant (soit 10 % des objectifs de participation initiaux) s'est prévalu de l'aide financière offerte par Gazifère. Comme l'aide financière et les économies d'énergies pour ce programme sont fixes, le taux de participation et le budget ont été atteints dans cette même proportion.

À la pièce GI-10, document 1, page 5, Requête 3793-2012, Gazifère dénotait les principales difficultés liées à la participation du marché existant à ce programme. Lors de l'élaboration du PGEÉ 2013, Gazifère avait également examiné l'opportunité d'augmenter l'aide financière du programme. Cette action n'aura pas été rendue possible en raison de la non-rentabilité du programme et du PGEÉ.

Les résultats pour ce programme devaient donc venir du marché de la nouvelle construction puisque deux entrepreneurs se montraient désireux d'inclure ce système dans leurs projets domiciliaires. À la pièce GI-19, document 1, page 3, Requête 3793-2012, Gazifère confirmait cette intention et prévoyait 50 participants selon les estimations des entrepreneurs. Cependant, dans sa décision D-2012-163, la Régie a demandée à Gazifère de mettre fin à ce programme. Les efforts investis dans la promotion de ce programme ne se sont donc jamais concrétisés en termes d'économies d'énergie même si Gazifère estime avoir mis tous les efforts nécessaires à cet égard.

1.3 Fenêtres Energy Star

Pour ce programme, Gazifère a obtenu un taux de participation de 1320 % (soit 66 participants au lieu de 5) et une utilisation de 4010 % du budget alloué (soit 25 061 \$ au lieu de 625 \$). Gazifère a obtenu une économie d'énergie totalisant 6 321 m³ pour l'année 2012, ce qui est excellent.

Ces résultats découlent des efforts promotionnels réalisés par Gazifère. La distribution d'encarts promotionnels et les suivis téléphoniques effectués par Gazifère ont permis de constater l'intérêt des installateurs de fenêtres et portes-fenêtres de la région. La publicité sur les ondes des radios NRJ et Rouge FM aura aussi contribué au succès du programme et permis de constater que cette aide financière est bien accueillie des clients pour qui le remplacement des fenêtres représente un important investissement.

Considérant que ce programme a été introduit en 2012, Gazifère ne possédait aucun historique lui permettant d'anticiper un si important taux de participation. Compte tenu des résultats obtenus, ce programme a remporté un vif succès en 2013.

2.0 MARCHÉ SOCIOCOMMUNAUTAIRE

2.1 Récupérateur de chaleur des eaux de douche et Aide financière à la rénovation — Coopératives d'habitations et organismes à vocation sociocommunautaire et Thermostats programmables (volet communautaire)

En 2012, le secteur sociocommunautaire n'a attiré aucun participant. Par conséquent, aucune économie d'énergie ou aide financière n'a été comptabilisée pour les programmes *Récupérateur de chaleur des eaux de douche — Coopératives d'habitations et organismes à vocation sociocommunautaire*, *Aide financière à la rénovation - Coopératives d'habitations et organismes à vocation sociocommunautaire* et *Thermostats programmables (volet communautaire)*.

Depuis quelques années, Gazifère reconnaît que la clientèle sociocommunautaire représente un défi. D'ailleurs à la pièce GI-19, document 4, page 4, Requête 3793-2012, Gazifère propose une stratégie de communication destinée spécifiquement à cette clientèle. Cette stratégie mènera le distributeur à proposer des recommandations éclairées dès le PGEÉ 2014. Pour l'instant,

Gazifère a réuni, à l'aide de Nature-Action Québec (organisme livreur du programme Éconologis en Outaouais), une liste de personnes pour la plupart œuvrant dans le milieu communautaire qu'elle souhaiterait rencontrer. Au cours de ces rencontres, Gazifère recueillera les commentaires de ces personnes sur les programmes et évaluera les opportunités promotionnelles. Au cours du printemps, Gazifère entend aussi rencontrer des représentants de la Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM) et de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH).

Quant au programme Thermostats programmables (volet communautaire), tel que mentionné par Gazifère à la pièce GI-10, document 1, page 4, dossier R-3793-2012, la projection et la promotion de ce programme sont à l'entière discrétion du Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques (BEIE) puisqu'il s'agit du programme Éconologis. Pour la saison 2012-2013, le programme Éconologis a débuté en novembre au lieu de septembre ce qui pourrait être l'une des raisons expliquant l'absence de participant pour Gazifère.

3.0 MARCHÉ AFFAIRES

3.1 Chauffe-eau commercial (petit réservoir)

Gazifère a atteint 170 % de ses objectifs de participation et d'économie d'énergie pour ce programme. Le dépassement de l'objectif est attribuable à un nombre supérieur d'échange d'appareil en location et n'engendre aucun écart budgétaire puisqu'aucune aide financière n'est allouée aux participants.

3.2 Appui aux initiatives-Optimisation énergétique des bâtiments et Étude de faisabilité

Suite aux résultats obtenus en 2011 par le programme *Étude de faisabilité*, Gazifère avait anticipé un impact direct sur les résultats de 2012 du programme *Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments*. Or, contrairement à ses attentes, aucun des participants n'a procédé en 2012 à l'optimisation du bâtiment visé par l'étude réalisée une année plus tôt. De l'avis de Gazifère, cette absence de résultat tend à s'expliquer par le bas coût de la fourniture de gaz naturel.

Quant au programme *Étude de faisabilité*, deux participants (soit 13 % de l'objectif initial de participation et du budget) se sont prévalus de l'aide financière

offerte par Gazifère en 2012. Les économies d'énergies pour ce programme se chiffrent à 0 m³ puisqu'aucune mesure comportementale ou avec une période de recouvrement de l'investissement inférieur à un an n'a été identifiée et quantifiée. L'évaluation en cours, dont les résultats seront présentés dans le PGEÉ 2014, permettra à Gazifère de justifier le maintien ou non de ce programme.

À eux seuls, les programmes *Étude de faisabilité* et *Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments* devaient générer un apport de 228 216 m³, ce qui représentait plus de 56 % de la totalité des économies d'énergies anticipées. L'absence de résultat affecte donc fortement les résultats globaux du PGEÉ 2012. La pièce GI-18, document 1.2 en fait la démonstration.

Gazifère entend persévérer dans la promotion de ces programmes auprès de sa clientèle, des installateurs d'appareils et des firmes d'ingénieries.

3.3 Chauffe-eau à efficacité intermédiaire et Chauffe-eau à condensation

En 2012, aucun client ne s'est prévalu de l'aide financière offerte dans le cadre du programme *Chauffe-eau à efficacité intermédiaire*. Le programme *Chauffe-eau à condensation* a quant à lui recueilli 9 participants occasionnant un taux de participation et des économies d'énergie de 150 %.

Considérant que l'aide financière pour ce programme varie selon le nombre de BTU de l'appareil installé, 194 % du budget total prévu a été dépensé.

En combinant les résultats obtenus dans le cadre de ces deux programmes l'on obtient un taux de participation de 82 % (9 participants sur un total de 11) et des économies d'énergie de 6 026 m³ soit 99 % des économies totales prévues. À la lumière de ce résultat, Gazifère tend à croire que les clients ont préféré opter pour des modèles de chauffe-eau plus performant et ainsi bénéficier d'une aide financière plus substantielle. Il s'agit d'une décision judicieuse lorsque l'on considère que la durée de vie de l'appareil est estimée à 20 ans.

3.4 Chaudière à efficacité intermédiaire et Chaudière à condensation

Au cours de l'année 2012, 4 clients, soit 44 % des clients prévus, se sont prévalus de l'aide financière offerte dans le cadre du programme *Chaudière à efficacité intermédiaire* et 8 clients, soit 133 % des clients prévus, se sont prévalus de l'aide financière offerte dans le cadre du programme *Chaudière à condensation*.

Dans sa décision D-2012-163, la Régie demande à Gazifère de corriger les gains unitaires utilisés dans les cas-types des programmes « Chaudière à efficacité intermédiaire » et « Chaudière à condensation » afin que le gain unitaire n'inclue que l'économie d'énergie obtenue en comparant l'appareil efficace avec l'appareil standard sur le marché.

Conséquemment, Gazifère récolte 25% des économies d'énergie prévues dans le cadre du programme *Chaudière à efficacité intermédiaire* et 247% dans le cadre du programme *Chaudière à condensation*.

Considérant que l'aide financière pour ce programme varie selon le nombre de BTU de l'appareil installé, 51 % du budget total prévu a été dépensé pour le programme *Chaudière à efficacité intermédiaire* comparativement à 191% pour le programme *Chaudière à condensation*.

En combinant les résultats obtenus dans le cadre de ces deux programmes l'on obtient un taux de participation de 80 % (12 participants sur un total de 15) et des économies d'énergie de 26 974 m³, soit près de 54 % des économies totales prévues. Tout comme pour les programmes d'aide financière destinés au remplacement d'un chauffe-eau, Gazifère tend à croire que les clients ont préféré opter pour des modèles de chaudières plus performants et ainsi bénéficier d'une aide financière plus substantielle. Il s'agit d'une décision judicieuse lorsque l'on considère que la durée de vie de l'appareil est estimée entre 18 et 25 ans.

3.5 Unité de chauffage infrarouge

En 2012, 49 participants ont été comptabilisés dans le cadre de ce programme. Un résultat qui aura propulsé le taux de participation, les économies d'énergie et le budget à 700 % des objectifs initiaux.

Toutes les unités de chauffage à l'infrarouge remplacées étaient situées dans les arénas de la Ville de Gatineau. Gazifère estime que la participation de la Ville à ce programme témoigne de l'importance des échanges qu'elle initie sur une base ponctuelle avec la municipalité.

Principalement utilisée dans les bâtiments à plafond élevé comme les entrepôts, les garages, les arénas et les églises, cette technologie demande des efforts de promotion bien ciblée que Gazifère entend poursuivre cette fois-ci auprès des entreprises privées en faisant parvenir un encart promotionnel avec la facture destinée à la clientèle commerciale de Gazifère.

3.6 Hotte à débit variable

Dans le cadre de ce programme, un seul client s'est prévalu de l'aide financière offerte représentant ainsi 33 % des objectifs de participation et d'économies d'énergie. Seulement 24 % du budget total prévu pour ce programme a été dépensé puisque l'aide financière pour ce programme est modulée en fonction de la capacité installée du système d'évacuation.

Introduit en 2012, ce programme en est à sa première année d'existence et a fait l'objet de plusieurs activités de promotion :

Promotion du programme dans la section <i>Efficacité énergétique</i> du site Web de Gazifère.
Publicités sur les ondes des radios Rouge FM et NRJ.
Distribution d'une lettre aux restaurants de la région et fournisseurs.
Distribution d'un encart promotionnel aux restaurants de la région.

Gazifère s'estime confiante de l'avenir de ce programme considérant qu'il reste encore beaucoup à faire pour le promouvoir. Gazifère entend, entre autres, communiquer avec certains fournisseurs d'appareils qui n'ont pas été informés à ce jour de l'existence de ce programme ainsi que promouvoir le programme via le *Regroupement des hôteliers en Outaouais (RHEO)* et les outils du *Hôtels, Restaurants & Institutions Propriété* des Éditions MÉGAPRO.